

Journal du Personnel Communal de la ville de Sevrans
édité par le syndicat **CFDT** interco 93 n° 51 printemps 2017

EDITO :**COS : BRAQUAGE
A MAIN ARMÉE**

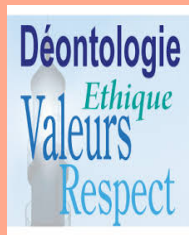
**Déclaration
commune
du C.T du
23 février**



**DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE,
C'EST AUSSI UTILISER
SON BULLETIN DE VOTE !**

#OuiJeVote

la CFDT fière de ses
valeurs et de sa position
vis à vis du Front National

**ATTRIBUTION
DE LA N.B.I****Mobilisation des
Bibliothèques
de Sevrans****Mélange des genres**

**Tous les jours
Sur Rendez-vous
06 88 37 78 09**

**COS BRAQUAGE
A MAIN ARMÉE**

C'est avec stupeur et émotion que nous venons d'apprendre le vol à main armée du Comité des Oeuvres Sociales (COS) .

La **CFDT** apporte tout son soutien à tous nos collègues qui ont subi cette agression violente avec des armes de poing. La CFDT a demandé qu'un CHS-CT soit réuni en urgence, ce qui a été fait le 23 mars 2017 seulement 2 jours après les faits. En début de séance la CFDT a remis un document de réflexion concernant le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), la **CFDT** demande que ce plan soit travaillé en priorité et mis en place immédiatement. La **CFDT** rappelle que nous sommes en plan vigipirate au niveau le plus haut, il est donc très urgent maintenant de prendre des mesures.

La **CFDT** a travaillé et présenté un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Plusieurs interrogations se posent sur le braquage à main armée au COS. La **CFDT**, nos collègues du COS, de la DRH et bien entendu l'ensemble des personnels s'interrogent sur les individus qui ont commis ce braquage. Comment pouvaient-ils être informés que la distribution des chèques vacances se déroulerait à partir du mardi 21 mars 2017 au matin ? La **CFDT** demande qu'une enquête interne soit diligentée afin d'éclaircir d'où, et par qui, ont été données ces informations car nous pensons tous que ce braquage n'est pas dû au hasard. A deux reprises le COS a déjà subi un vol avec violence et un cambriolage sans effraction.

La Police Municipale est arrivée sur place avant la police nationale. Comment auraient réagit les malfaiteurs nez à nez avec nos collègues de la Police Municipale ? Évidemment la question de l'armement de nos P.M se pose aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Nous ne pouvons pas ignorer que des armes circulent dans certains quartiers de Sevrans. Faute d'une procédure de mise en place du PPMS sur notre ville, nous avons bien involontairement mis en danger un nombre conséquent de nos collègues. Par conséquent au CHSCT extraordinaire la CFDT a exigé que tous les agents concernés par ce braquage (Pôle Becquerel) ainsi que les agents dans la file d'attente puissent se déclarer en Accident de Travail à leur demande sans aucun délai.

La **CFDT** exige que toutes les procédures de sécurité soient mises en place le plus rapidement possible. A ce jour, de nombreux sites sont en libre accès sans aucun moyen de contrôle. Des systèmes plus performants doivent être installés pour assurer la sécurité de tous. Dès à présent une réflexion est impérative afin de limiter et même d'interdire l'entrée du public dans les services des personnels.

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
Rejoignez la CFDT**

**VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !**



**Déclaration commune du C.T
le 23 février 2017**

**La CFDT et nos collègues des
autres organisations
syndicales ont fait une
déclaration commune lors
du Comité Technique le 23
février 2017 où ils n'ont pas
souhaité siéger.**

Voici la déclaration :

Madame la présidente du CT, chers membres,

Les 3 syndicats de la ville souhaitent faire un communiqué commun quant au dialogue social de plus en plus difficile à Sevran.

Notamment au CT qui devient une simple chambre d'enregistrement où les points ne sont plus travaillés en amont dans des groupes de travail ; les comptes rendus ne reflètent plus les prises de parole et les positions des syndicats. Nous refusons d'être traités comme de vulgaires figurants, et nous nous engageons à ne jamais l'être. Nous sommes élus par le personnel pour les représenter, les défendre et être leur porte parole devant vous, membre de l'administration, élu de la ville. Pour toutes ces raisons, nous ne siégerons pas au CT aujourd'hui, nous souhaitons que vous repensiez les relations sociales et le dialogue qui va avec « Nous, syndicats **CFDT**, CGT et FO ne siégerons pas au Comité Technique de ce jour, jeudi 23 février 2017, pour manque de dialogue avec vos partenaires

sociaux élus par les salariés de votre ville nous souhaitons un rendez-vous dans un délai court afin de redéfinir notre mode de fonctionnement ». Suite à la déclaration, la **CFDT**, la CGT et FO n'ont pas participé au CT une autre date fixée au 9 mars 2017 nous est proposée comme le prévoit le règlement de fonctionnement du CT

La **CFDT** a demandé une date afin de faire un point du dialogue social avec l'ensemble des partenaires sociaux. Une date a été immédiatement proposée, le vendredi 3 mars 2017. Lors de cette réunion, il est dit que des groupes de travail seront mis en place pour étudier rapidement les dossiers importants. Un exemple, lors de modifications diverses (ex :horaires), nous voulons être informés au minimum 2 mois avant le passage au CT afin d'aviser suffisamment tôt nos collègues concernés.

La **CFDT** a demandé l'enregistrement des débats lors des Comités Techniques afin de permettre à chacun d'entre nous, élus de la collectivité, administration ou partenaires sociaux de mieux travailler les comptes rendus et dissiper les malentendus en cas d'erreur. Nous avons également précisé que lors d'un vote au CT celui-ci ne peut être « gravé dans le marbre » et qu'il est nécessaire de revoir la décision si besoin.

La **CFDT** ne veut pas négliger le dialogue social. La **CFDT** a toujours pris ses responsabilités, ses engagements, et souhaite maintenir un dialogue constructif dans l'intérêt général des salariés.



DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE,
C'EST AUSSI UTILISER
SON BULLETIN DE VOTE !

#OuiJeVote

LA CFDT FIÈRE DE SES VALEURS ET DE SA POSITION VIS A VIS DU FRONT NATIONAL

La **CFDT** se positionne en cette période électorale pour l'avenir de notre pays et pour les 5 prochaines années à venir. La **CFDT** n'a jamais appelé à voter pour l'un ou l'autre candidat. Néanmoins elle prend ses responsabilités sans hésitation ni faiblesse face à la montée en France et dans le monde entier de l'Extrême Droite, un parti qui, sur le fond, rejette la République, le dialogue et la démocratie sociale. La **CFDT** est l'héritière d'une longue histoire syndicale construite sur la base de valeurs fortes : démocratie, solidarité, égalité. Cette histoire et les objectifs sur lesquels nous nous battons aujourd'hui sont à l'opposé du Front National et de ses idées. C'est pourquoi, qu'il s'appelle Bleu Marine ou Front National il reste et restera un parti d'extrême droite qui répand la haine envers les autres, l'enfermement sur soi, un vrai danger pour l'Europe. La **CFDT** a mis sur intranet et internet un tract qui s'appelle :

Vrais Faux: les mensonges du Front National à vous de juger.

ATTRIBUTION DE LA N.B.I

La CFDT vous informe sur l'octroi de la NBI. Cette NBI peut vous être allouée sous certaines conditions : Encadrement, accueil, secteur de travail etc... La CFDT vous rappelle que la NBI compte intégralement dans le calcul de la retraite contrairement au régime indemnitaire qui est pris en compte partiellement (20%, ce que nous appelons RAFP – Retraite Additionnelle de la Fonction Publique).

Lors d'un groupe de travail concernant la NBI, y il a plusieurs années, il a été convenu : La NBI est attribuée aux nouveaux arrivants seulement si toutes conditions sont réunies. Toutefois les agents déjà en poste, qui opèrent un changement de secteur de travail, un changement de service dans le cadre d'un souci de santé gardent le bénéfice de leur NBI. Si une mobilité interne est demandée uniquement par l'agent la NBI pourrait être remise en cause. Vous pouvez contacter la **CFDT** si vous avez le moindre doute sur votre NBI. Nous sommes joignables sur le 06 88 37 78 09 ou par mail aethevenet@sevran.fr, nous restons à votre disposition.



Mobilisation des Bibliothèques de Sevrans

Les organisations syndicales **CFDT**, CGT et FO ont interpellé le 3 février 2017 Monsieur **Stéphane GATIGNON Maire de Sevrans** quant au devenir des bibliothèques de Sevrans pour évoquer les points suivants :

- Les effectifs et le non remplacement et non renouvellement des postes (9 temps plein au total)
- Les conditions de travail dégradées qui résultent de ce manque d'effectif et du manque de travaux/réhabilitation des bâtiments.
- L'avenir incertain de ce service, en atteste le schéma directeur et la disparition des 2 plus grandes bibliothèques du territoire Sevransais.
- L'absence totale d'information sur les travaux du Grand Paris qui impacteront le bon fonctionnement du service et l'accueil des usagers.

En précisant, si cette demande de rendez-vous n'est pas honorée, nous vous informons, par la présente, qu'un préavis de grève est déposé pour le Mercredi 01 Mars 2017. Le 21 février 2017 la **CFDT** a déposé un préavis de grève qui pourrait être reconductible.

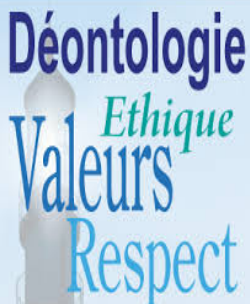
Un premier rendez-vous nous a été proposé le 23 février 2017 avec Monsieur Stéphane Blanchet. Cette proposition transmise aux agents des bibliothèques a été un refus unanime de tous nos collègues. Nous avons immédiatement informé le cabinet du Maire. Une autre date nous a été proposée pour le mercredi 1 mars 2017 à 8h30 le matin. Lors de cette réunion nous avons évoqué les points suivants :

- le manque crucial de communication en direction des agents des bibliothèques ainsi qu'auprès des partenaires sociaux
- le manque d'effectif et le non remplacement et non renouvellement des postes.

Ils nous a été annoncé qu'aucune bibliothèque ne fermerait. Des visites vont être organisées avec les services techniques afin de définir les besoins urgents des travaux à exécuter.

Proposition d'un second rendez-vous pour le vendredi 10 mars à 13h30. Ce vendredi les organisations syndicales ont demandé l'ouverture de 4 postes. La collectivité a proposé 3 postes dans le cadre du reclassement professionnel.

La **CFDT** a émis certaines conditions, notamment la mise en place d'une procédure avec un plan de formation, un bilan tous les 3,6,12 et 18 mois dans le but d'évaluer si le reclassement est bénéfique pour l'agent et le service. Nous avons également précisé que le travail d'adjoint du patrimoine ne se réduisait pas uniquement à l'accueil des administrés et que certaines tâches étaient physiques et qu'elles devraient être prise en compte dans le cadre d'un changement d'affectation pour un reclassement. Les collègues des bibliothèques ne sont pas opposés à l'accueil d'agents en situation d'aménagement de poste, cependant il est précisé qu'il n'est pas non plus judicieux d'accueillir uniquement des collaborateurs en position de reclassement. L'administration est en réflexion sur ce point est d'autres propositions sont en cours. La **CFDT** reste attentive au déroulement des propositions apportées.



Mélange des genres

Nous avons vu par le passé des fonctionnaires territoriaux quitter notre collectivité pour pouvoir se présenter aux élections municipales à Sevrans, simple affaire de citoyenneté et de respect de la législation

pourrait-on dire. Aujourd'hui, nous voyons des élus, adjoints au Maire de surcroît, abandonner en cours de mandat leurs responsabilités politiques pour être recrutés en qualité de chef de service dans la collectivité. Cela nous choque à plusieurs titres : d'abord parce que nous croyons à la séparation des pouvoirs et qu'il nous semble problématique de passer aussi facilement de la situation

d'employeur à celle d'employé. Ensuite parce que les fonctionnaires ont des obligations de service, de neutralité et aussi des obligations morales de désintéressement financier, de réserve, de secret professionnel dont on peut douter qu'elles soient respectées compte tenu de la relation existante de ces nouveaux « collègues » avec le pouvoir politique. Nous nous interrogeons enfin sur le caractère statutaire de ces recrutements en catégorie A qui nécessitent que les bénéficiaires disposent d'un diplôme permettant de se présenter au concours externe. Le peu de déontologie qui semble animer les auteurs de ces décisions ne nous surprend pas, tant nous avons constaté depuis plusieurs années que l'intérêt politique l'emporte malheureusement sur l'intérêt général et la bonne marche de l'administration.



La CFDT devient le 1^{er}
syndicat dans le privé !
C'est historique !
Mes premières pensées
sont pour les militants, cette victoire est la leur .
Laurent BERGER

Rejoignez la CFDT

Les membres de votre bureau

Mr Alain ETHEVENET
Secrétaire
06 88 37 78 09

Mme Corinne RUGA
Secrétaire adjointe
01 41 52 45 19

Mme Marie Ambroise
ARCADE
Trésorière

Mme Katia BIGNON
Trésorière adjointe

Mr Karim CHAHBOUNI
chargé de communication

Mr CHAOUCH Mahjoub
Chargé de communication
Adjoint

Mme Josselyne POULIN
chargée de
communication adjointe

Mme Martine ESQUERRE
membre du conseil
syndical

Mr Marc CHESNAIS
membre du conseil syndical

Mme Sylvie BUIN
membre du conseil syndical

Mme Véronique
DUGUE GAGNIARE
membre du conseil syndical

Mme Marie Christine
CETIN
membre du conseil syndical

LOCAL SYNDICAL CFDT
4 Avenue Victor Hugo
93270 Sevrans
01 41 52 49 34

La CFDT

Elle est concrète, dynamique,
opiniâtre, offensive. C'est le
syndicalisme que je soutiens,
pas démagogue, clairvoyant
sur l'état du monde et plein
d'idées pour restaurer la
croissance et la justice
sociale

C'EST BIEN BEAU DE « RÂLER » CONTRE LES SYNDICATS MAIS QUE SE PASSERAIT-IL S'ILS N'ÉTAIENT PAS LÀ ?

LA CFDT C'EST...

Un syndicat qui me soutient

C'est simple, je ne suis plus seul à me démêler contre les aléas
de la vie professionnelle.

La CFDT est un réseau de personnes formées, compétentes qui
savent répondre à des situations très diverses.

Sur mon lieu de travail, se sont des élus qui connaissent bien la
réalité de la collectivité et de l'administration. Si je rencontre un
problème, ils peuvent me conseiller et m'aider à le résoudre. Il y a
toujours quelqu'un pour répondre à mes questions, sur ma
retraite, ma formation professionnelle, mes congés, mon temps
de travail, mon évaluation, mon évolution de carrière. Ces élus
donnent de leur temps pour accompagner leurs adhérents. Ils
sont de bons conseils et surtout volontaires.

On peut compter sur eux. Ce ne sont pas des têtes brûlées : ils
cherchent des solutions, concrètement, discrètement si besoin.
Je suis respecté, informé, défendu, écouté, invité à donner mon
avis. Je ne suis pas embrigadé. Je ne suis pas obligé de me
couler dans un moule. Si je ne veux pas m'investir et être
simplement adhérent, c'est mon droit. Si j'ai envie de participer, je
suis formé et accompagné. Je découvre l'intérêt de s'occuper des
collègues, de m'investir pour apporter des résultats aux autres.
C'est mon choix.

Un syndicat qui conjugue réalisme et justice

Adhérer à la CFDT, c'est soutenir un syndicat qui ne se résigne
pas.

Il y a des voies pour sortir de la crise et des mesures très
concrètes pour passer le cap.

Les médias n'annoncent que les mauvaises nouvelles. Au final,
on a le sentiment que tout va mal et qu'on n'y peut rien. Pourtant,
dans ce contexte où l'on ne voit que des reculs, la CFDT obtient
des résultats.

**Rejoignez la CFDT
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

